

Programme détaillé :

Matinée :

« Aspects législatifs et réglementaires de la loi du 11 février 2005 en matière de mise en accessibilité pour les quatre types de déficiences, notamment concernant les ERP et IEP. »

- Présentation générale des quatre déficiences principales ainsi que leurs déclinaisons (exemple : surdité de naissance, acquise et malentendance).
- Présentation de la loi du 11 février 2005 ainsi que des articles, décrets et arrêtés en direction des professionnels du tourisme
- L'accueil, l'accompagnement, la communication et le comportement.
- Les aspects psychologiques de la relation et l'écoute des besoins.
- La notion de besoin d'autonomie des personnes
- Réponses aux besoins spécifiques et limites sur le plan de l'aide individuelle

Après midi :

« Savoir appréhender les situations d'accueil et adapter son comportement à la personne handicapée, quelle que soit sa déficience. »

- Mises en situation sur les plans de la communication, du guidage et de l'accompagnement. Ces mises en situation concernent notamment les déficiences visuelles, auditives et mentales
- Avant la manipulation et les transferts : savoir écouter les besoins du passager handicapé, recueillir le cas échéant ses conseils.
- Manipulation et transferts : pratiques et précautions gestuelles, postures à adopter pour l'aidant. Exercices pratiques de transferts fauteuils roulants.
- Exercice de manipulation des fauteuils roulants : franchissements de ressauts, pliage et dépliage, accessoires. Prise en charge des fauteuils roulants électriques : aspects techniques (débrayage, batteries...).
- Prise en charge des éléments amovibles et petits accessoires.
- Exercices d'accompagnement et guidage des personnes déficientes visuelles.

Publics concernés :

Tous salariés responsables de l'accueil du public.

Coût de la journée de formation :

Le coût de participation à cette journée s'élève à 158 € par stagiaires.

Ce prix comprend : la formation, la documentation, le déjeuner, la location de la salle, les pauses.

Ce prix ne comprend pas : le logement, le transport.

Cette formation rentre dans le cadre de votre plan de formation. Une convention, une facture, une attestation de présence ainsi qu'une attestation de formation seront adressées après la formation.

Conditions d'inscription :

Date limite d'inscription : le 31 août 2009

Nombre de places : la formation est ouverte à 15 stagiaires maximums. En dessous de ce nombre, l'UNAT s'autorise à annuler la formation, au plus tard le 31 septembre 2009.

Lieu :

Cette formation se déroulera au Maurian – 67 rue du Maurian – 33290 Blanquefort

Accès : sortie rocade n°7 : Le Bouscat-Eysines le Vigean - Médoc

Présentation des intervenants :

Cette formation sera animée en alternance par Messieurs GHOMRANI et FEYDIT.

- Ali GHOMRANI (Sarl IP2S Service aux initiatives et aux personnes), gère en outre deux structures de vacances dans les Pyrénées et organise de nombreuses activités de plein air adaptées aux personnes handicapées. Il est important de préciser que Monsieur GHOMRANI est lui-même handicapé en fauteuil roulant.
- Jean-Luc FEYDIT (Intervenant pour IP2S), travaille dans un établissement spécialisé pour personnes handicapées motrices dans les Hautes-Pyrénées. Il est en outre engagé auprès de la Fédération Nationale Handisport pour entraîner l'équipe nationale de foot-fauteuil.



BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNEE DE FORMATION

« *Formation à l'accueil des personnes handicapées* »

Blanquefort le 14 octobre 2009

Date limite d'inscription : le 31 août 2009

Nom et Prénom du stagiaire :

Organisme :

Fonction :

Convention collective : animation tourisme autre

Nature du contrat de travail : CDI CDD date de fin prévue :

Numéro de sécurité sociale :

Tél : Fax : E-mail :

Adresse :

.....

Adresse de facturation (si différente) :

.....

S'inscrit à la formation « *Formation à l'accueil des personnes handicapées* » qui se déroulera au Maurian – 67 rue de Maurian – 33290 Blanquefort, le 14 octobre 2009 de 9h00 à 18h00.

Le montant de cette formation s'élève à 158 € la journée.

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Fait à : le :

Signature :

Document à retourner par courrier accompagné du règlement à l'ordre de l'UNAT à:

UNAT Aquitaine

C/o Cress Aquitaine

Bât 22 – rue des Terres Neuves

33130 Bègles